



Une rentrée mal orchestrée

Le 21 juin, date symbolique en la matière, le Ministre a adressé [une note aux Recteurs](#) dans laquelle il invite les enseignants, dès le jour de la rentrée des classes, à « *proposer aux élèves, qui étaient déjà présents l'année précédente, d'accueillir leurs nouveaux camarades en musique, manière chaleureuse de leur souhaiter la bienvenue* ». Cette note a été suivie de déclinaisons départementales et de circonscriptions demandant de faire remonter des tableaux organisationnels de cette rentrée dans l'urgence.

Si l'intersyndicale est bien entendu favorable à soigner tout particulièrement l'accueil réservé aux élèves lors de ce moment important et symbolique de la rentrée, si elle considère que l'enseignement de la musique et plus largement de la culture et des arts doit occuper une place essentielle dans les apprentissages, elle perçoit le coup de trompette médiatique du ministre comme, avant tout, une opération de communication.

Une production artistique, avec l'intervention de parents d'élèves, d'associations, comme indiqué dans les directives ministérielles, ne s'improvise pas en quinze jours, surtout avec des groupes d'élèves qui changent avec la nouvelle année scolaire, tout comme parfois les enseignants affectés à l'école.

Le ministre aurait dû commencer par donner les moyens de construire partout des projets musicaux, avant d'en demander leur concrétisation. Cette mesure est à nouveau prise dans la précipitation et ajoute de la confusion dans l'organisation de la prochaine rentrée.

Le jour de la rentrée, les enseignants doivent être disponibles pour donner les informations sur les différents changements d'organisation, accueillir sereinement les élèves dans les classes, pas dans une foule d'enfants, de parents, d'« intervenants musique », ... pouvant poser des problèmes pour faire respecter les mesures de sécurité demandées par ailleurs par l'Éducation Nationale.

L'intersyndicale dénonce l'aspect médiatique de cette sollicitation ministérielle, et appelle à boycotter les tableaux organisationnels demandés par les IEN. Elle soutient donc les collègues qui apprécieront ce dispositif comme inadapté à la spécificité d'une journée de rentrée et pour ce qu'il est réellement : une opération de com' !

**L'intersyndicale de la Manche,
SE-UNSA, Sgen-CFDT, SNUipp-FSU, Sud-Education**